



Wireless Transmitter

- de Bedienungsanleitung
- en Instructions for use
- fr Mode d'emploi
- it Istruzioni per l'uso
- nl Gebruiksaanwijzing
- es Modo de empleo
- pt Manual de instruções
- sv Bruksanvisning
- no Instruksjonsbok
- pl Instrukcja obsługi
- ru Руководство по эксплуатации
- cs Návod k obsluze

Schweiz/EU

25 Monate Garantiebedingungen

25 mois conditions de garantie

25 months warranty conditions



fr	Mode d'emploi du Wireless Transmitter JURA.....	4
	Conditions de garantie de JURA France S.A.S.....	6

Utilisation conforme

Le Wireless Transmitter doit uniquement être inséré dans les ports JURA prévus à cet effet. Il sert à établir une communication sans fil entre le Cool Control JURA et la machine à café, qui doit être équipée du Smart Connect JURA (rendez-vous sur www.jura.com pour connaître les machines compatibles). Toute autre utilisation est considérée comme non conforme. JURA décline toute responsabilité relative aux conséquences d'une utilisation non conforme.

Vue d'ensemble du Wireless Transmitter



- 1 LED : indique l'état de fonctionnement du Wireless Transmitter
- 2 Touche de réinitialisation : pour connecter le Wireless Transmitter à la machine à café
- 3 Fiche : à insérer dans le port du Cool Control

Montage

- Insérez le Wireless Transmitter dans le port du Cool Control. Le Wireless Transmitter s'allume automatiquement.

Indications de la LED

- La LED ne s'allume pas : le Cool Control est éteint, le Wireless Transmitter n'est pas alimenté en courant.
- La LED s'allume : la connexion sans fil entre le Wireless Transmitter et la machine à café est établie.
- La LED clignote (1 fois/seconde) : le système tente d'établir une connexion sans fil.

Connexion à la machine à café

- i** Certaines machines à café JURA possèdent une fonction de connexion automatique (voir le mode d'emploi de la machine).
- i** Veuillez noter que vous pouvez connecter le Smart Connect inséré dans la machine à café soit à un Cool Control, soit à une appli JURA, mais pas aux deux en même temps.
- ▶ Placez le Cool Control à côté de la machine à café (à une distance maximale de 0,5 m).
- ▶ Allumez le Cool Control et la machine à café.
- ▶ Appuyez sur la touche de réinitialisation du Smart Connect inséré dans la machine à café (p. ex. avec un trombone).
- ▶ Appuyez ensuite (dans un délai de 30 secondes) sur la touche de réinitialisation du Wireless Transmitter **jusqu'à ce que** la LED s'allume pour indiquer que la connexion est établie. Lorsqu'un appareil est éteint puis rallumé, la connexion sans fil est automatiquement rétablie.

Contact

JURA Elektroapparate AG
Kaffeeweltstrasse 10
CH-4626 Niederbuchsiten
Tél. +41 (0)62 389 82 33

Vous trouverez d'autres coordonnées de contact pour votre pays sur www.jura.com.

Déclaration de conformité : www.jura.com/conformity

La société Jura France S.A.S accorde au client final sur cette machine conçue et construite pour un usage domestique, en plus de ses droits à garantie envers le vendeur, une garantie constructeur de

25 mois à compter de la date initiale d'achat

- 1 Pour les produits soumis à une distribution sélective, la garantie constructeur ne sera accordée que si la machine JURA est acquise auprès de l'un des revendeurs agréés JURA.
- 2 Les vices seront éliminés par JURA pendant la période de garantie, la prestation de garantie s'effectuant, au choix de JURA, par remise en état (réparation), échange des pièces défectueuses ou échange de la machine. L'exécution des prestations de garantie ne donne pas lieu à prolongation ou renouvellement de la durée de garantie. Les pièces remplacées deviennent la propriété de JURA.
- 3 Les prestations de garantie sont exclues en cas de dommages ou défauts qui résultent d'un raccordement non réglementaire, d'une manipulation non conforme ou d'un transport, d'une réparation ou d'une transformation réalisées par des personnes non autorisées ainsi que du non-respect des instructions d'utilisation. En particulier, la garantie ne s'applique pas si les instructions de service et de maintenance de JURA ne sont pas observées ou si des produits d'entretien autres que les filtres à eau JURA, les pastilles de nettoyage et les tablettes de détartrage JURA sont employés, qui ne correspondent pas aux spécifications d'origine. Les pièces d'usure (comme les joints, les disques de broyage, les clapets) sont également exclues de la garantie de même que les dommages résultant de la présence de corps étrangers dans le broyeur (pierres, bois, trombones par exemple).
- 4 La facture d'achat avec indication de la date d'achat et du type de machine est la preuve du droit à garantie. Pour simplifier la procédure, la facture d'achat devrait comporter, si possible, en supplément, les indications suivantes : nom et adresse de l'acheteur ainsi que le numéro de série de la machine.

- 5 La garantie constructeur est de 12 mois si le client final est une société, une personne morale ou si la machine n'est pas utilisée dans un contexte domestique.
- 6 Les prestations de garantie seront exécutées en France. Pour les machines ayant été acquises en Europe puis emmenées dans un autre pays européen, les prestations seront exécutées dans le cadre des conditions de garantie de JURA en vigueur dans ce pays européen.
- 7 En France, les prestations de garantie seront exécutées, après concertation préalable du service hotline, tél. 0 810 310 240 (tarif local), par envoi ou remise à

JURA France S.A.S

Service hotline:	0 810 310 240 (tarif local)
E-Mail:	info@fr.jura.com
Joignable:	du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00
Adresse du centre de service:	JURA France S.A.S Immeuble le Dynasteur 6-8 rue Andras Beck 92360 Meudon la Forêt
Adresse de vente:	JURA France S.A.S Immeuble le Dynasteur 6-8 rue Andras Beck 92360 Meudon la Forêt

ou par d'autres centres de service agréés JURA (voir www.jura.com).

